

## L'avis d'un spécialiste

**D**idier Maurin, dans la Lettre financière n° 62 de son cabinet Didier Maurin Finance, datée du 13 novembre 2009, s'exprimait ainsi.

« Récemment, je discutais avec un gestionnaire de fortune qui me tenait les propos suivants : "Les gens ne le savent pas encore, mais cette crise est déjà terminée. Nos Etats se sont endettés à mort pour sauver les banques et ils y sont parvenus... En revanche, nous sommes déjà en train de préparer la prochaine crise qui sera d'autant plus violente que les gens ont confiance dans leurs contrats d'assurance vie en euro, leur garantissant du 3,5 % par an. Ils se croient en sécurité avec ce taux... Ce qu'ils ignorent, c'est que l'Etat case ses obligations dans ces contrats pour se financer et que certaines compagnies d'assurance, pour attirer les clients, gonflent les taux d'intérêt par rapport aux taux faibles que l'on



**Didier Maurin**

trouve en ce moment sur le marché. Résultat : un jour ou l'autre, l'une de ces compagnies d'assurance va faire faillite, comme c'est arrivé dernièrement avec les banques, et des clients qui ont 50 000 € à 3,5 % garantis n'en récupéreront que 30 000... Naturellement, l'affaire sera médiatisée et ce sera la panique, car tout le monde se demandera ce que valent ces contrats à taux

garantis et voudra retirer son argent... L'Etat, structurellement en faillite, aura alors bien du mal à sauver les placements à taux garantis car il se sert de ces mêmes taux garantis pour se financer..." Je suis naturellement d'accord avec ces propos et j'aime à rappeler que dernièrement, avec cette crise des subprimes, si l'Etat ne s'était pas porté au secours des banques dans lesquelles vous possédez des plans d'épargne logement et autres livrets, votre argent aurait été perdu... »